MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N° 5031 /4

OBJET : 6

1 ANNEXE

Expédié le

NOTES :

Modèle III.

Bruxelles, 10/1 1905

A Mr Moreira Freire
10, Rua das plantes
Esp

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'État, des tableaux qui font ~~l'objet de~~ votre lettre du 8 ct.

Ces ouvrage que nous tenons, Monsieur, à votre disposition, pourront être retirés au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée, n° 9, contre la remise d'~~un~~ récépissé ci joint dûment revêtu de votre signature.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,
Le Secrétaire,

RECÉPISSÉ

Je reconnais avoir repris possession de 1 *ouvrage* 1 *soumis à l'examen de la Commission Directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture de Belgique, et faisant l'objet de sa communication n°* 5031/4 *en date du* 10 janvier 1905.

Bruxelles, le 11 Janvier 1905.

J. Morren Frères

ENTRÉE ET ENREGISTRÉE
le 9 / 1905
Sous le n° 5031/4

6

N° 1

A Monsieur le Président et Membres de la Commission des Musées Royaux de la Peinture et de Sculpture de la Belgique - à Bruxelles.

Monsieur le Président

J'ai l'honneur de soumettre à votre haute appreciation et de les illustres membres de la commission, les deux plus beaux tableaux faisant partie de la collection que je possede à Lisbonne. Ils sont à prendre dans le cas qu'on désir faire l'acquisition.

Le tableau représentant "La Messe de Saint Gregoire" est attribué à Hans Memling. Je l'estime cent mille francs.

Quant au paysage, Le Moulin à Eau - comme je n'ai pas les preuves de son authenticité, c'est aux juges competents de prononcer le nom du maître à qui on doit l'attribuer.

Son prix est de cent mille francs

Dans l'attente d'une réponce favorable, je suis, Monsieur le Président, avec le plus grand respect

Votre très humble serviteur

J. Moreira Freire

Bruxelles 8 Janvier 1905